

Réf: Dossier 475884

Avis de constitution

SOCIETE « DOUAKÔ-PRO »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody angre 7e
tranche, Lot 508, Ilot 51

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/01/2026, et enregistrés au CEPICI le 08/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DOUAKÔ-PRO »

Objet :

- Transport ;
- Import-export, Transit ;
- Agriculture et élevage ;
- Bâtiment, Travaux publique, Immobilier et Foncier ;
- Commerce. .Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody angre 7e

tranche, Lot 508, Ilot 51

Dirigeant(s) M SYLLA MOUSSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-00660 du 19/01/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°03243/GTCA/RC/2026 du 19/01/2026

